

Citoyenneté et Fraternité

Respectable Loge, Les Piliers de la Fraternité, Orient de Montereau, Saint Germain Laval, Région 10

Mots-clefs : Citoyenneté, R.U.I., Éducation, Relocalisation, Passer à l'action

Notre histoire déjà longue de plusieurs siècles nous engage pour le temps long et non pas dans l'immédiateté. C'est le sens du choix philosophique que nous avons fait. D'autres que nous se sont engagés pour le jour d'après (politiques, partis, syndicats, associations dont c'est effectivement la mission). Nous autres, maçons, devons-nous donner pour perspective d'éviter de tomber dans la reprise des « copier-coller », solution de facilité en ces temps si prolifiques de réflexion tous azimuts ? Nous savons mieux que quiconque que l'amélioration de la société qui passe par l'amélioration de l'homme, est un travail de si longue haleine, qu'une vie entière de maçon n'y suffit jamais, malgré l'aide que nous apporte notre outil qu'est le symbolisme. Prenons garde à ne pas galvauder notre réflexion mais, au contraire, recherchons ensemble les outils qui creuseront profondément le sillon que nous voulons faire emprunter à l'ensemble de la société pour l'améliorer autrement qu'en surface et de manière trop provisoire. « De longs et pénibles efforts restent à accomplir », si nous ne voulons pas que rien ne change.

La crise que nous traversons oblige fondamentalement à penser différemment notre rapport à la souveraineté et à la liberté.

Souveraineté

Le principe de souveraineté, ce pouvoir suprême reconnu à l'État, qui implique l'exclusivité de sa compétence sur le territoire national, a été ébranlé par la mondialisation, les institutions européennes et Internet. La pandémie invite à modifier l'équilibre actuel dans plusieurs directions.

Dans tous les domaines, des horizons plus lointains, à vingt ou trente ans, doivent être fixés, si possible au niveau européen ou international, sur le modèle de la Conférence de Paris pour l'environnement, tout en restant cohérent avec le respect des États-nations

Les conditions d'une relocalisation, au moins partielle, des productions vitales ou stratégiques doivent être mises en place pour renforcer l'autonomie de la France dans les secteurs énergétiques, militaires, sanitaires, pharmaceutiques et alimentaires.

Un plan de développement du secteur médical, depuis le financement de la recherche publique jusqu'à la construction d'hôpitaux, doit notamment être défini.

Dans le domaine économique, la vision doit être moins court termiste, notamment dans les domaines stratégiques, afin d'arrêter de vendre des technologies recopiées rapidement par la Chine ou d'autres puissances. Les circuits courts et locaux doivent être développés.

Le rôle indispensable des services Publics doit être reconnu et valorisé, leurs moyens renforcés sans pour autant céder à la tentation d'une sur-fiscalisation.

Ces mesures ne doivent pas s'opposer au multilatéralisme ou aux buts universalistes que porte la franc-maçonnerie. Elles doivent rester cohérentes avec la politique développée par l'Union européenne dont, pour sa part, les structures et modalités de fonctionnement doivent être repensées pour respecter davantage ce projet à long terme tel que les nations et les citoyens peuvent l'imaginer de manières différentes, mais convergentes. L'Europe doit être plus prestataire que donneuse d'ordre.

Pour la France, ces mesures supposent de passer à une nouvelle étape dans la décentralisation et, face au constat d'un trop-plein de technocratie, à élargir la production de l'élite politique de la République au-delà de l'ENA en incluant des expériences sur le terrain social.

Liberté

Être libre, c'est disposer de la lucidité, de la connaissance, de la capacité de choisir dans une société qui garantit les droits fondamentaux de chacun. D'où deux ambitions à développer simultanément, celle de l'éducation du « citoyen éclairé » et celle de l'État protecteur des libertés.

Sur le premier aspect, le levier de l'enseignement est probablement le plus efficace. La crise invite notamment à rechercher un modèle scolaire qui réduise drastiquement les mécanismes de sélection, de classement, de reproduction et d'autopromotion sociale.

L'accès désormais illimité à une information tronquée ou manipulatrice, la normalisation culturelle ou encore l'agressivité des registres publicitaires imposant une consommation effrénée d'aliments mortifères et de biens de confort ou d'équipement à l'utilité contestable, tout cela suppose en effet un apprentissage du discernement éclairé par la connaissance et responsable par la morale.

Cette nouvelle insistance sur les finalités doit s'accompagner d'une réflexion, aujourd'hui largement immature, sur les modèles d'enseignement eux-mêmes, à tous les niveaux de l'école à l'université. La part du travail à distance, notamment, pourrait augmenter progressivement, en valorisant ses avantages pédagogiques, économiques, écologiques et psychologiques, et en réduisant ses inconvénients. Une telle orientation, avec un objectif à vingt ans, supposerait d'anticiper les conditions économiques et culturelles d'une démocratisation de l'accès aux technologies numériques pour tous et de partout, une transformation de la formation des enseignants et des concours de recrutement, une évolution des programmes et des pédagogies, et une adaptation du service des enseignants.

La réforme du système éducatif vers plus d'autonomie et de respect de la personne constituerait alors l'étape nécessaire à une évolution plus profonde de notre système social et économique. Celui-ci accorderait, en particulier, une nouvelle place au télétravail dont les cadres juridiques seraient à définir. Le nouveau modèle ne pourrait cependant s'imposer sans l'instauration d'un climat de confiance permettant aux salariés de travailler en autonomie et sans suspicion à leur égard.

Au-delà de la sphère économique, cette nouvelle conception acceptant l'idée que l'individu n'a pas à être constamment mis sous surveillance pour être efficace, devrait devenir la norme d'une société de la bienveillance et de la compréhension, à l'opposé des contrôles bureaucratiques et liberticides que le contexte de crise sanitaire a récemment libérés.

La légitimité et, sans doute, l'efficacité de nos institutions gagneraient à s'appuyer sur la recherche d'un meilleur équilibre entre le Parlement et l'Exécutif, sur un ajustement de la carte électorale et du nombre de parlementaires, sur la mise en place de véritables contre-pouvoirs démocratiques selon des modalités à définir tout en se préservant des dérives populistes : référendum d'initiative locale.

Avec l'ensemble des disciplines scolaires jugées fondamentales, l'école laïque de la République doit s'engager plus résolument dans l'objectif d'émancipation de la personne et de construction de l'esprit critique que ne le permet aujourd'hui la seule éducation morale, laïque et républicaine.